

NE PAS CONFONDRE MAIL ART ET ART POSTAL !!!
Voici quelques conseils pour vous lancer en famille.



©L'Adresse Musée de La Poste

Le Mail Art, courant artistique reconnu en 1962, réunit des artistes à travers le monde qui se donnent pour mission d'échanger les courriers les plus créatifs possibles.

Une des caractéristiques du Mail Art c'est la liberté totale d'expression et l'occasion de montrer qu'on est tous artistes.

Collage, dessin, peinture, incrustation d'objets... Amusez-vous et laissez aller votre imagination !



LES CONDITIONS INCONTOURNABLES POUR ENVOYER SON ENVELOPPE DÉCORÉE :

- Pas de matériaux coupants ni de denrées périssables.
- Aucun envoi ne doit dépasser un mètre.
- L'envoi doit être timbré, oblitéré et véhiculé par La Poste avec un expéditeur et un destinataire.

Attention à ce que le nom et l'adresse du destinataire restent toujours bien lisibles pour que le destinataire puisse recevoir son courrier.

<https://www.laposte.fr/mon-timbre-a-moi>



Continuez votre collection et n'oubliez pas de rester à distance de vos Petits-Enfants. Vous pouvez envoyer cette fiche pratique à vos Petits-Enfants par e-mail ou par la poste pour continuer votre collection à distance. C'est l'occasion de maintenir un lien ludique et culturel avec eux.

Cette fiche a été conçue et réalisée le 18 Mars 2020

gouvernement.fr/info-coronavirus